

Septième Édition

La Territorialité de la laïcité

Mercredi 28 mars 2018

Auditorium de l'Ancien Collège de Montauban
Rue du Collège - 82000 Montauban

La question sur la notion de laïcité occupe de plus en plus la place publique. Malgré sa définition juridique assez limpide, la laïcité, principe d'organisation de l'Etat et fondement de la liberté de pensée et d'opinion, « même religieuse » (art. 10 DDHC-1789), dans son appréhension - et donc son application - devient abstruse et de plus en plus brûlante. Considérée comme « une alliée de la religion » par S.S. le Pape Benoît XVI, la laïcité est, pour certains, lue et comprise comme étant, en soi, une « religion », voire un « dogme » de neutralisation absolue de l'espace public de toute extériorisation religieuse, même non attentatoire à l'ordre public établi par la loi. Pour d'autres, la laïcité est un objet social, politique et/ou juridique permettant de répondre à des desseins intéressés et empiriques : favoriser le communautarisme pour un escent électoraliste ; interdire (ou tolérer) certains signes religieux ostentatoires en fonction de la religion visée et/ou de la paix sociale souhaitée ; présenter le cultuel en culturel (ou inversement) en vue de solliciter le (ou exiger l'interdiction du) financement d'un édifice de culte.

L'objet de ce Colloque consiste à explorer les champs d'application de la laïcité lorsqu'il s'agit de le faire vivre " ici ou là " sur le territoire français, en Europe ou à l'étranger dans des pays qui connaissent une séparation plus ou moins stricte des Eglises et de l'Etat.

Comité scientifique

Florent GARNIER, *Professeur des Universités, UT1 Capitoile, CTHDIP* ; Stéphane MOUTON, *Professeur, UT1 Capitoile, IMH* ; Hiam MOUANNÈS, *Maître de Conférences HDR, IMH, Vice-présidente de l'UT1 Capitoile* ; Mathieu TOUZEIL-DIVINA, *Professeur des universités, UT1 Capitoile, Directeur du Laboratoire Méditerranéen de Droit Public (LM-DP)* ; Jacques VIGUIER, *Professeur des universités, UT1 Capitoile, IDETCOM*.

Organisation scientifique

Hiam MOUANNÈS, *MCF, HDR, Institut Maurice Hauriou, Vice-présidente de l'Université Toulouse Capitoile, Directrice scientifique du colloque*.

Inscription

Manifestation éligible au titre de la formation professionnelle continue.
Droits d'inscription : 100 € pour les personnels d'un organisme public et professionnels du secteur privé ; gratuit pour les autres publics.

Contact

ifr@ut-capitoile.fr

Création & Impression : COREP - www.corep-imprimeur.com | © 05 62 88 91 88



8 h 30 | **Accueil des participants**

9 h 00 | **Mots d'accueil**

Corinne MASCALA, *Présidente de l'Université Toulouse Capitole*
Brigitte BARÈGES, *Maire de la Ville de Montauban*
Christian ASTRUC, *Président du Conseil départemental de Tarn-et-Garonne*
Valérie RABAULT, *Députée de Tarn-et-Garonne, Secrétaire de la Commission des finances*
Pierre BESNARD, *Préfet de Tarn-et-Garonne*

10 h 00 | **Ouverture des travaux scientifiques**

Philippe NÉLIDOFF, *Doyen de la Faculté de Droit et de Science politique*
Dominique LENFANTIN, *Président du Tribunal de Grande Instance de Montauban*
Christophe LAURENT, *Président du Tribunal administratif de Toulouse*
Lucien RAPP, *Directeur de l'Institut du Droit de l'Espace, des Territoires, de la Culture et de la Communication, IDETCOM*
Stéphane MOUTON, *Directeur de l'Institut Maurice Hauriou, IMH*

10 h 50 | **Pause**

I. LA LAÏCITÉ FRANÇAISE DANS SON APPLICATION « SITUÉE »

Sous la présidence de Mathilde PHILIP-GAY
Maître de Conférences HDR, Université Jean Moulin Lyon 3,
Directrice de l'Équipe de Droit public de Lyon

11 h 00 | **Du principe latitudinaire et non constitutionnel de laïcité**

Mathieu TOUZEIL-DIVINA, *Professeur des universités, UT1 Capitole,*
Directeur du Laboratoire Méditerranéen de Droit Public (LM-DP)

11 h 20 | **La problématique du financement des édifices de culte**

Vincent DUSSART, *Professeur des universités, UT1 Capitole, IMH, Directeur de l'IFR*

11 h 40 | **La distinction entre le culturel et le culturel**

Clément BENELBAZ, *Maître de Conférences à l'Université Savoie Mont Blanc,*
Directeur-adjoint de l'LE.J. de la Faculté de Droit de Chambéry

12 h 00 | **La laïcité et l'administration territoriale de l'Etat : comment les administrations déconcentrées agissent pour faire vivre la laïcité, essentiellement auprès de la jeunesse**

Jean-Charles JOBART, *Ancien sous-Préfet, juge des référés et rapporteur public au Tribunal administratif de Toulouse*

12 h 20 | **L'application territorialisée du principe de laïcité**

Le cas très particulier de la rémunération publique des ministres du culte catholique en Guyane française (contribution écrite)
Vincent SEMPASTOUS, *Doctorant à l'UT1 Capitole, IMH*

12 h 20 | **Débat**

~ Déjeuner ~

II. LA LAÏCITÉ AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

Sous la présidence de Vincent DUSSART
Professeur des universités, UT1 Capitole, IMH, Directeur de l'IFR

14 h 30 | **La notion juridique de laïcité : une définition territoriale ?**

Essai de comparaison de la notion de laïcité en droit français avec celles d'Etats ayant constitutionnalisé la laïcité (Uruguay, Turquie), mais aussi dont la séparation des Eglises et de l'Etat est juridiquement plus stricte (Etats-Unis/Canada)
Mathilde PHILIP-GAY, *Maître de Conférences HDR, Université Jean Moulin Lyon 3*

14 h 50 | **Les rapports entre la laïcité et la citoyenneté au Liban**

RP Salim DACCACHE, *Professeur, Recteur de l'Université Saint Joseph de Beyrouth*

15 h 10 | **Etat et Eglise en Pologne :**

les lettres de Stefan Wyszynski, vers le printemps 68

Christine MENGÈS-LE PAPE, *Professeur des universités, UT1 Capitole, Centre Toulousain d'Histoire du Droit et des Idées Politiques, CTHDIP*

15 h 30 | **Pause**

15 h 40 | **Laïcité et territorialité :**

le jus-comparatisme au service de la science juridique. Étude croisée de la jurisprudence constitutionnelle allemande, italienne et française
Bertrand SERGUES, *Doctorant à l'UT1 Capitole, IMH*

16 h 00 | **Le principe de laïcité en Russie : le cas des signes religieux à l'école**

Hugo FLAVIER, *Maître de Conférences, Université Montesquieu Bordeaux IV, Codirecteur du Centre Franco-Biélorusse d'Etudes Européennes*

16 h 20 | **Dialogue pagnolesque sur la laïcité au XXI^{ème} siècle**

Jacques VIGUIER, *Professeur des universités, UT1 Capitole, Institut du Droit de l'Espace, des Territoires, de la Culture et de la Communication, IDETCOM*

17 h 00 | **Débat**

17 h 20 | **Rapport final de synthèse**

Hiam MOUANNÈS, *Maître de Conférences, HDR, IMH, Vice-présidente de l'UT1 Capitole*

17 h 40 | **Clôture des travaux**